

# **Le communiqué du Conseil des ministres du 29 mai 2019**

Le Président de la République, son Excellence Monsieur Macky SALL a présidé ce mercredi 29 MAI 2019, le Conseil des ministres.

A l'entame de sa communication, le Président de la République s'est félicité de la réussite du lancement du Dialogue National, et du consensus qui a sanctionné la mise en place du Comité de pilotage et du choix de son président, Monsieur Famara Ibrahima SAGNA.

Le Chef de l'Etat, dans sa volonté de renforcement du financement de l'entrepreneuriat et de l'auto-emploi, de l'amélioration de l'environnement des affaires et de la compétitivité, a rappelé toute l'importance des mécanismes d'accompagnement et d'encadrement qu'il a instaurés dès 2012. A cet effet, il a invité le Gouvernement à dresser un bilan et à intensifier les actions par des mesures rapides et plus efficaces, notamment dans les secteurs prioritaires.

Il a particulièrement insisté sur la nécessité de la modernisation du développement de l'artisanat national pour en faire un pilier de l'émergence.

Le Président de la République, au sujet de la mise en œuvre du Programme de Réformes pour l'Amélioration de l'Environnement des Affaires et de la Compétitivité (PREAC), a demandé au Gouvernement d'aller vers une généralisation des contrats de performances dans toutes les administrations et structures publiques, de consolider la place du secteur privé national tout en préservant la promotion du Sénégal comme destination privilégiée des Investissements Directs Etrangers (IDE).

Abordant la question de la gestion transparente et performante des programmes et projets de développement, le chef de l'État a invité le gouvernement à un suivi plus rigoureux, gage d'une bonne gouvernance et à la mise en place d'un dispositif alliant rationalité et efficacité pour une meilleure exécution.

Sur la gouvernance normative des agences d'exécution et autres entités assimilées, le Président de la République a demandé au Gouvernement d'engager sans délai le processus de révision globale de leur cadre juridique qui devra surtout insister sur un encadrement restrictif en phase avec les obligations de résultats et de préservation des ressources publiques.

Clôture sa communication, le Chef de l'Etat a informé le Conseil qu'il va présider très prochainement un Conseil Stratégique de pilotage des agences d'exécution avec l'ensemble des acteurs concernés.

Le Ministre des Finances et du Budget a fait une communication sur l'exécution du budget et la préparation de la loi des finances rectificative.

Le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération a fait une communication sur l'exposition économique et commerciale sino-Afrique, et le suivi des requêtes de financements.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a rendu compte du déroulement de la préparation de la campagne agricole.

Le Ministre de Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires a fait une communication portant sur la préparation de l'évaluation de la

première phase de l'acte III de la décentralisation, et le financement des collectivités territoriales.

Le Ministre de la Culture et de la Communication a fait le point sur la consécration du Sénégal au festival international de cinéma de Cannes avec la sélection du film « ATLANTIQUE » de notre compatriote Maty DIOP.

Au titre des textes législatifs :

- le conseil a adopté le projet de loi modifiant et complétant la loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013, portant code général des collectivités territoriales.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :,

Monsieur Mamadou DIAKHATE, Magistrat, Hors Hiérarchie matricule de Solde n°510 600/B, est nommé Directeur général du centre de Formation judiciaire.

Monsieur Massamba Achille Edouard GUEYE, Administrateur des Affaires Maritimes, matricule de solde n° 511.897/A, est nommé Directeur général de l'Agence nationale des Affaires maritimes, poste vacant.

Monsieur Macodou SENE, Administrateur Principal de classe exceptionnelle est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Équipement, du Secrétariat Général du Gouvernement.

Monsieur Oumar Khassimou DIA, Ingénieur informaticien, titulaire d'un Master en management aéroportuaire, précédemment Coordonnateur des aéroports régionaux à l'Agence des Aéroports du Sénégal, est nommé Directeur des Transports aériens au ministère du Tourisme et des transports aériens, en remplacement de Monsieur Mathiaco BESSANE appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Mathiaco BESSANE, ingénieur en aéronautique, précédemment Directeur des Transports aériens, est nommé Directeur des Infrastructures aéroportuaires au Ministère du Tourisme et des Transports aériens, poste vacant.

Madame Roseline Anna Coumba MBAYE, Ingénieur Géologue, matricule de solde 611993/C, précédemment Directeur du Contrôle et de la Surveillance des Opérations Minières, est nommée Directeur des Mines et de la Géologie en remplacement de Monsieur Ousmane Cissé, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Lamine DIOUF, Ingénieur Géologue, matricule de solde 674982/F, précédemment Chef du service Régional des Mines et de la Géologie de Thiès, est nommé Directeur du Contrôle et de la Surveillance des Opérations minières en remplacement de Madame Roseline Anna Coumba MBAYE, appelée à d'autres fonctions.

Dakar, le 29 mai 2019

Le Ministre, Porte-parole du Gouvernement

Ndeye Tické Ndiaye DIOP